

PROJET : Reconstruction et transformation de la Maison patrimoniale Hébert-Jodoin
N° DOSSIER : DG-BP-2021-005

La Ville de Varennes a l'intention de faire une reconstruction et une transformation de la Maison patrimoniale Hébert-Jodoin, sise au 2675, rue Sainte-Anne, dans le parc du Patrimoine à Varennes. Un contrat de reconstruction et de transformation sera octroyé à un entrepreneur unique (ou un consortium) par la Ville de Varennes.

Ce contrat clé en main comprend, sans s'y limiter, la reconstruction, la fourniture de la main-d'œuvre et de tout le matériel et les équipements nécessaires à la mise en service du bâtiment patrimonial.

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux implicites et non spécifiquement décrits, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

L'entrepreneur est responsable de la coordination avec tous les intervenants et les professionnels de façon à assurer l'exécution et la réalisation complète du projet.

Tel que stipulé à la section 7.00 du Formulaire de Soumission, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. À défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de sa soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au www.seao.ca à compter du **10 juin 2021**.

Pour être autorisé à soumissionner chaque soumissionnaire doit obligatoirement visiter les lieux d'exécution du Contrat. Les visites sont individuelles et ont lieu entre le **10** et le **18 juin 2021**. À cet effet, le soumissionnaire doit prendre rendez-vous au plus tard le **15 juin 2021** avec le représentant du dossier.

De plus, les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) et être accompagnées également des documents suivants :

L'original de la garantie de soumission représentant au moins 10 % du montant total de la soumission (avant taxes) émise sous l'une ou l'autre des formes suivantes :

- Un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et fait à l'ordre du DONNEUR D'ORDRE. Cette garantie doit être encaissable au Québec, sur demande
- Un cautionnement émis par une Institution Financière et établi sans réserve en faveur du DONNEUR D'ORDRE, conformément au modèle reproduit à l'annexe 4.01 A du Formulaire de Soumission;
- Une lettre de garantie irrévocable émise par une Institution Financière, conforme au modèle reproduit à l'annexe 4.01 B du Formulaire de Soumission. Elle doit être encaissable au Québec, sur demande. Le DONNEUR D'ORDRE doit en être bénéficiaire.

Pour toute information supplémentaire, veuillez prendre connaissance de tous les documents et plans avant de demander des précisions et soumettre vos questions par courriel à l'adresse bureau.projets@ville.varennes.qc.ca. Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur demande de renseignement dans les 7 jours de la publication de l'avis d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 14 h, mardi le 29 juin 2021**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucun frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 8 juin 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,



Me Marc Giard, OMA